



Révision 1.0 – 1^{er} Août 2020

1. Conditions générales de vente

- Le terme « le Camping » utilisé dans ce document désigne la SAS Camping La Camassade, sise au 530 route de Pie Lombard – 06140 Tourrettes Sur Loup (France) ; N°SIRET : 300 966 900 000 23; TVA intracommunautaire : FR74 300966900 ; Immatriculation RCS : 300 966 900.

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.camassade.com ou réalisées manuellement (voie postale, sur place, ou par téléphone). Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le Camping et ses Clients.

Chaque Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout Client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

2. Conditions de réservation

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du Camping, après réception de l'intégralité de l'acompte demandé (ou

montant total du séjour selon le cas), et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé (réservation papier), soit après acceptation des conditions générales de vente (réservation en ligne).

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise.

La taxe de séjour n'est pas comprise ni pour les emplacements Camping, ni pour les locatifs.

Les réservations ne lient le Camping, que si celui-ci les a acceptées, ce qu'il est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du Camping, comme le prévoit la loi.

Le Camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

3. Modification de réservation

Les dates de réservation sont entièrement dues. Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

4. Conditions de paiement

a. Montant de l'acompte

Un acompte de 30 % du montant total des prestations réservées doit être réglé à la réservation

2 exceptions existent :

- Exception « Court séjour » : Pour un séjour d'une durée de 2 nuits ou moins, le montant de l'acompte sera de 100% du montant total du séjour (hors taxe de séjour).
- Exception « Délai court »: Pour une réservation effectuée 10 jours ou moins avant la date d'arrivée, le montant de l'acompte sera de 100% du montant total du séjour (hors taxe de séjour).

b. Délai de paiement

Le délai de paiement de l'acompte est de 7 jours après la confirmation de la réservation par le Camping.

Si vous avez utilisé la réservation internet et le paiement par carte bancaire, le Camping débitera l'acompte au moment de l'envoi de sa confirmation.

En cas de réservation très précoce (plus de 3 mois à l'avance) ou très longue (durée de séjour supérieure à 1 mois), le délai peut être allongé et/ou le paiement fractionné, sous autorisation express du Camping.

Lors d'un paiement par envoi postal ou virement, et si le délai de paiement est proche, le Client doit en avvertir le Camping par téléphone ou email afin de faciliter la procédure de réservation.

Lors d'une réservation «Délai court» (réservation moins de 10 jours avant l'arrivée)

aucun délai de paiement de l'acompte n'est accordé après la confirmation de la réservation par le Camping.

c. Paiement en 3 fois sans frais

Le Camping offre la possibilité de payer le solde du séjour selon les conditions suivantes :

- L'acompte doit être payé au moment de la réservation
- Le solde (total du séjour moins l'acompte) payé en 3 fois sans frais avec des échéances de montants égaux, précisées dans la confirmation de réservation.
- Toutes les échéances sont payables avant l'arrivée, la dernière échéance intervenant au moins 10 jours avant la date d'arrivée.
- Applicable uniquement pour tout séjour réservé au moins 4 mois à l'avance.

d. Moyen de paiement

Le Camping autorise les moyens de paiement suivants : Carte Bancaire (Carte Bleue, Visa, MasterCard), paiement en espèce sur place, virement bancaire, Chèque à l'ordre de 'Camping La Camassade', Chèques Vacances

Le Camping fournira son RIB sur demande du Client pour effectuer un virement bancaire.

e. Solde du séjour

Le Solde du séjour réservé (hors taxe de séjour) est dû 10 jours avant la date d'arrivée. Le Client devra s'assurer que quelque soit le moyen de paiement, cette clause est respectée. Si l'acompte payé s'élevait à 100% du montant du séjour (Exceptions de l'article 4.a), cet article 4.e n'est pas applicable.

5. Absence de droit de rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.221-28 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du Camping, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

6. Modification de votre réservation

Avant la date d'arrivée, le Client peut demander la modification de son séjour (dates et/ou type d'hébergement et/ou quantité des suppléments optionnels) sur demande écrite auprès du Camping (courrier ou e-mail). Le Camping prendra en compte au mieux possible, dans la mesure des disponibilités et possibilités, la demande.

Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante.

A défaut de modification validée par le Camping, le Client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions d'annulation détaillée dans l'article 7.

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle. Cette partie du séjour sera soumise aux conditions d'annulation détaillée ci-après. Les éventuelles offres et réductions dépendantes de la durée du séjour seront également modifiées sur la période maintenue.

7. Annulation

Une annulation peut être du fait du campeur ou du fait du Camping pour toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente. La loi stipule que lorsque le Client paie un acompte, le Client est engagé sur la totalité du montant de la prestation et que le Camping s'engage à effectuer la prestation.

Les frais de dossier ne sont pas remboursables et sont en supplément de l'indemnité de rupture du contrat décrit dans cet article.

Pour toute annulation, faite par écrit uniquement par le Client, L'INDEMNITÉ DE RUPTURE DU CONTRAT EST DE :

a. Pour les séjours en hébergement locatif

- La totalité de l'acompte de 30 % si le Client annule plus de 31 jours avant la date prévue d'arrivée.
- Un montant égal au total du séjour réservé si le Client annule moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si le Client ne se présente pas à cette date.
- Tout retard de plus de 24 heures non signalé au bureau entrainera l'annulation de la réservation dans les conditions d'annulation ci-dessus énoncées.

b. Pour les séjours en emplacement nu

- A plus de 20 jours de la date d'arrivée, 30% du total du séjour réservé, avec un maximum de 80€.
- Pour toute annulation entre 19 et 11 jours avant la date d'arrivée, 50% du total du séjour réservé, avec un maximum de 150€.
- Un montant égal au total du séjour réservé si le Client annule moins de 10 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si le Client ne se présente pas à cette date.

En cas d'annulation, le Client doit informer le Camping immédiatement par téléphone ou email.

Dans les 24 heures après avoir informé le Camping, le Client doit confirmer son annulation en adressant au Camping un courrier en recommandé avec accusé de réception, daté et signé avec ses nom, coordonnées, période du séjour, et la raison de l'annulation.

c. Annulation du fait du Camping

En cas d'annulation du fait du Camping, le séjour sera totalement remboursé à hauteur des sommes perçues par le camping, sauf en cas de force majeure tel que défini par la loi (événement extérieur imprévisible et irrésistible).

Cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

8. Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du Camping, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

9. Assurance annulation

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat ne vous offre aucune garantie annulation qui permettrait d'obtenir le remboursement des sommes versées ou dues en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Le Client est invité à contacter l'organisme de son choix s'il en désire une. Par exemple, la FFCC (Fédération Française de Camping et de

Caravaning : www.ffcc.fr) propose une solution incluse dans sa carte de membre.

10. Déroulement du séjour

a. Arrivées et Départs

En location : les arrivées s'effectuent à partir de 16h, les départs s'effectuent avant 10h.

En Camping : les arrivées s'effectuent à partir de 14h, les départs s'effectuent avant 12h.

Location :

En HAUTE SAISON, réservation 7 nuits minimum avec arrivée et départ le samedi. Autres SAISONS, réservation 2 nuits minimum avec arrivée ou départ tous les jours.

Camping :

Arrivée ou départ tous les jours possibles, quelque soit la saison, sous réserve des disponibilités du planning.

b. Caution

Une caution de 300 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée, à régler par chèque ou espèces pour les séjours en hébergement locatif. Un état des lieux et inventaire sont ensuite à effectuer (sans notre présence) et à déposer au bureau au plus tard 24h après votre arrivée. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage d'un forfait de 50€ si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté et seront déduites de la caution. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier dans le cas d'un chèque, et virement dans le cas d'espèces sous un délai d'un mois.

Une caution vous sera demandée pour un éventuel prêt de matériel et vous sera retournée lors de la restitution du matériel et

s'il n'a pas été dégradé par rapport à l'état initial.

c. Départ

Tout retour de clé après 10h ou libération de l'emplacement après 12h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire.

Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire sera vérifié lors de la restitution des clés. Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire et déduit de la caution. Il appartient au Client de prendre rendez-vous avec le Camping pour faire l'état de lieux de départ au moins 24h à l'avance du départ prévu.

En cas de départ en dehors des heures de réception, le Client doit prévenir la veille pour prendre connaissance de la faisabilité et des modalités.

11. Animaux

Les animaux sont admis avec un supplément. D'autres restrictions sont imposées (détails dans notre règlement intérieur).

Dans toutes les locations, l'accès aux lits, draps, couvertures, canapés, etc. est strictement interdit aux animaux. En cas de manquement, le remplacement de ces objets sera facturé au Client, et déduits de la caution.

Les animaux doivent être tenus en laisse en permanence, posséder un carnet de vaccination à jour, porter un collier avec le nom du propriétaire, identifiable par le Camping. Ils ne doivent jamais être laissés seuls dans l'établissement, même enfermés dans un véhicule. Les souillures doivent être ramassées immédiatement par le propriétaire.

12. Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la

préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande. Avec ou sans réservation, le simple fait de séjourner dans l'établissement vaut pour acceptation du règlement intérieur.

13. Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; Le Client est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc.) et de son installation. Une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Chaque Client est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite. En cas de faute grave, de non-respect du contrat de réservation et de ces conditions, ou de non-respect du règlement intérieur, son auteur pourra être expulsé sans aucun dédommagement et devra en sus réparer les dommages causés.

La direction décline toute responsabilité en cas de vol, incendie ou intempérie. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le Camping et indiquées dans le descriptif figurant dans la brochure ou le site internet soient supprimées ou momentanément indisponibles, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure tels que définis par les tribunaux français.

Pour une question de sécurité, les enfants de moins de 6 ans ne peuvent pas utiliser la partie supérieure du lit superposé dans les hébergements locatifs.

Les vidéos, photos, visites virtuelles présentes sur notre site www.camassade.com ne peuvent être considérées comme contractuelles.

14. Droit applicable

Pour tout litige ou mécontentement sur les prestations commerciales du Camping avant, pendant ou après son séjour, le Client est invité à rédiger ses suggestions et/ou sa réclamation par écrit : soit sur papier daté, signé et déposé à l'accueil du Camping ou par envoi postal par lettre recommandée avec accusé de réception; soit par mail à contact@camassade.com . Afin d'être traité efficacement, le document devra impérativement inclure le nom, adresse et coordonnées de contact du Client, ainsi que les dates de séjour et tous les détails permettant de correctement identifier le contexte.

Si la réponse du Camping ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation Medicys, après un délai d'un mois suite à l'envoi de ces courriers/emails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant www.medicys.fr ou par courrier : Medicys - 73 Boulevard de Clichy - 75009 PARIS.

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Grasse. Seule les versions en français de nos conditions et contrats représentent la valeur de nos engagements. D'éventuelles ambiguïtés ou erreurs dans la traduction des versions étrangères ne sauraient être volontaires

Révision 1.0 applicable pour toute réservation effectuée à partir du 1^{er} Aout 2020